

Labellisation «égalité professionnelle entre les femmes et les hommes»

Les trois postures portant notre engagement pour promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au Service de l'énergie opérationnelle.

Posture n°1

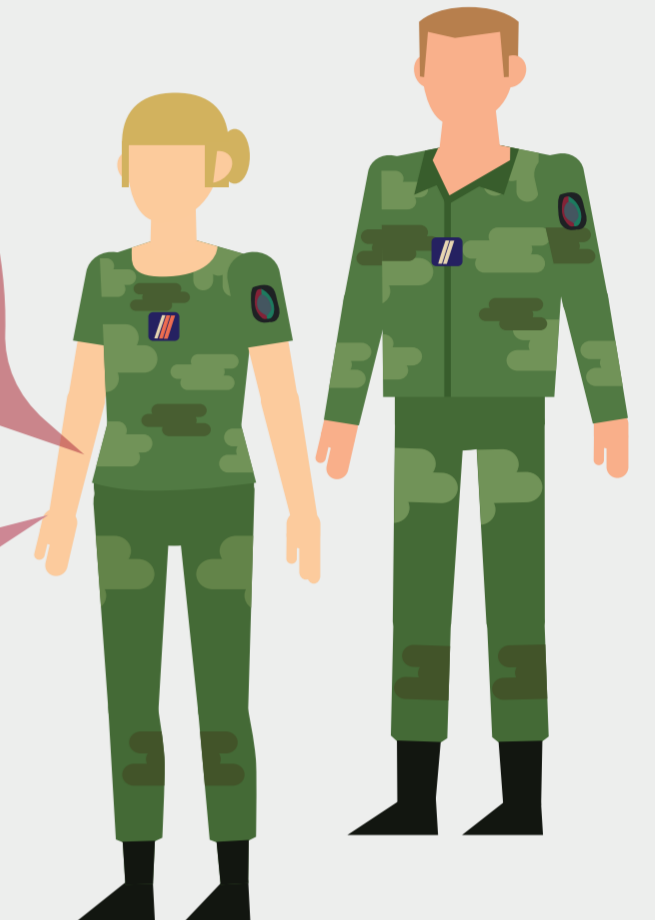
Être attentif à la promotion des femmes comme des hommes aux postes de responsabilités, sans pour autant remettre en question la condition sous-jacente de mérite et de compétence.



Je commande avec équité.

Je suis sélectionné(e) et promu(e) en fonction de mon mérite et de mon potentiel.

Guidé(e) par mes camarades plus anciens et accompagné(e) par mes chefs, je développe mes compétences.



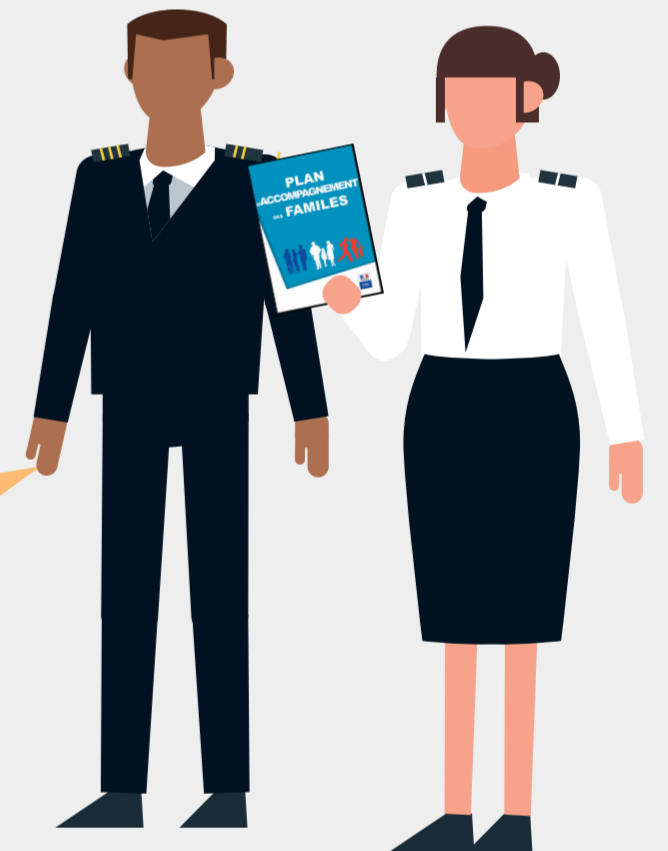
Posture n°2

Rechercher une meilleure organisation afin que les femmes et les hommes puissent mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie privée, sans remettre en cause la finalité opérationnelle du Service, ni le statut des militaires.



Conscient des obligations liées à mon statut, je rends compte de mes éventuelles difficultés personnelles à mon chef.

A l'écoute de mes subordonné(e)s, j'organise le travail au quotidien en prenant en compte leur situation de famille, dans le souci de mener à bien ma mission.



Posture n°3

Lutter contre d'éventuels stéréotypes et comportements sexistes au sein de notre Service.



Je rends compte des comportements répréhensibles et n'hésite pas à recourir aux dispositifs mis en place (référénts égalité – cellule Thémis).

Je suis formé(e) et régulièrement sensibilisé(e) à la question de l'égalité professionnelle et au respect de mes camarades et subordonné(e)s.

En cas de comportement répréhensible, je n'hésite pas à sanctionner.

